	LA PÉRIODE DE I	MISE EN SITUATION	EN MIL	IEU PI	ROFESSIONNE	EL	
La période est prévue du :							
	Non - Si oui, n° de la conve						
Lieu d'exécution (si différent	de l'adresse de la structure d'acc	neil) :					
Objet de la période de mise	en situation en milieu professionn	iel:					
		Confirmer un projet professio	nnel	П	nitier une démarche	o do room dom	
	ACTIVITÉS CONFIÉES -						nent
Activités confiées et obiec		GONDINONO DE II	THE PARTY OF	10.19.50			en œuvre en annexe
						ions de mise	en œuvre en annexe
Organisation de la période	dans la structure d'accueil						
	à et de		endredi:	de	à	et de	à
Mardi: de	à et de						à
	à et de						à
Jeudi: de	à et de						
	nent de protection individuelle :						
Présence d'autres mesures	de prévention : Oui No	n. Si oui, préciser					
Auto evaluer i apport de la La structure d'accueil s'engage à tion, à l'accompagner afin de lui i Désigner une personne che Ne pas faire exécuter au bé d'un salarié en cas d'abseni S'assurer que la mise en présence de nuit, au repos l'Etre couvert par une assur Mettre en œuvre toutes le d'hygiène et de sécurité app Prévenir dès connaissan situation en milieu profession Donner accès aux moyens Libérer, à la demande de l'La structure d'accompagnement Assurer l'accompagnement Infervenir, à la demande de l'Informer sans délai l'organ professionnel ou de l'organ professionnel ou de l'accompagnement Réaliser le bilan / évaluatic L'organisme prescripteur s'engage Analyser la pertinence de que de la structure d'accueil	la période de mise en situation en milio ;	professionnel dans la constructionessaires en vue de permettre a ertion socioprofessionnelle atten e guider et d'évaluer le bénéficia dant à un poste de travail perma travail; ette les règles applicables à sei ériés; surs de validité tant à l'encontre se conformer aux articles R.414 mir l'ensemble des EPI nécessas 24 heures, la structure d'acc cile-structure d'accueil; éficiaire chaque fois que cela s'a référent, à assurer la mise en o iaire au travers de visites et d'er iaire pour régler toute difficulté pest salarié, l'employeur de ce d'ette période; smis, le cas échéant, à l'organis eu professionnel proposée et d'entre professionnel profes	on de son u bénéficia dus, et not dus, et not dus, et not dus, et not dus, et not s salariés p de tiers que 11-3-1 et su ires; ompagner wère néces auvre de la tretiens so souvant sur emier, de tre me prescri en définir de de difinir de de difinir de de difinir de de difinir de de difinir de de difinir de de difinir de difference de de difference de de differenc	parcours of aire d'exert amment à at la périoc accroisser cour ce qu e sur des t uivants du ment de to ssaire. période d us toute for evenir peniout accide pteur les objecti	d'insertion socioprofes cer les activités et tâch ; le de mise en situation ment temporaire d'activ il a trait aux durées q cons de la structure d' code du travail en m put accident survena de mise en situation en prime ; dant la période de mis nt survenant au cours	sionnelle. es telles que di en milieu prof ité, à un emplo uotidienne et h accueil.; stière d'informa nt soit au cou milieu profess e en situation e ou sur le lieu o s, possibilités e	éfinies dans la présente com essionnel; i saisonnier ou au remplacen ebdomadaire de présence, ation des salariés sur les rè- rs ou sur le lieu de la mise ionnel et notamment à : en milieu professionnel; de la mise en situation en mi
ficiaire dès lors qu'il couvre	tans les 48 heures de tout accident de le risque AT/MP.	travail ou de trajet qui lui serait	signalé au	orès de la	Caisse Primaire d'Ass	urance Maladi	e du lieu de résidence du bé
	Fait le : 14,610,912,01	2 Ma Celles s	U5 B	eft			
Le (la) bénéficiaire ou son représentant légal (Signature)	L'employeur si le bénéficiaire est salarié (Signature et cachet)	La structure d'acc (Signature et cach		(\$	L'organisme prescripteur ignature et cachet)	l'o	tructure d'accompagne ment si différent de rganisme prescripteur (Signature et cachet)
2:cha							
						135	
ostinataires : Exemplaire 1 : ASP / Exemp	laire 2 : Bénéficiaire ou représentant légal / Exe	mplaire 3 : Employeur			Transmis à l'ASP I	0 1	I a la l

PMSMPX-0771

ASP 0771 12 16

PMSMP